

## PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R489

### Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

**Cat.1A** (RS5055) – **Cat.1B** (RS5057) – **Cat.2B** (RS5058) – **Cat.3** (RS5054) – **Cat.4** (RS5059) – **Cat.5** (RS5060)

#### Objectifs Pédagogiques

Etre capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique : conduire, manœuvrer et entretenir le chariot.

#### Logistique

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection.

#### Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des chariots élévateurs en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite de l'engin. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

#### Les Moyens :

- Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation

Formation pratique : conduite sur le chariot concerné - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

#### Profil Formateur/Testeur :

**Formateur-expert en CACES®** levage manutention

**Testeur qualifié IFP** – Certifié par Global Certification sous N°STC/219. (Plateforme certifiée GLOBAL Certification).

#### Formation Théorique :

**Durée** : 1 Journée soit 7 Heures

##### Contenu :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les différents types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

#### Formation Pratique :

**Durée** : 1 à 4 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat : Novice ou Expérimenté)

##### Contenu :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de Poste – opération d'entretien quotidien - Maintenance

#### Public concerné :

Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire un Chariot élévateur dans une entreprise. Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

#### Prérequis :

Savoir lire et écrire français

Maîtriser les 4 opérations

#### Evaluation :

Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM sur tablette**) et pratiques de la conduite d'un chariot élévateur sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie de chariot.

- La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

#### Lieu de Formation :

Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

**Contact de Formation :**

**Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail : [issoireformationprevention@outlook.fr](mailto:issoireformationprevention@outlook.fr)**

**Modalité et Tarifs :**

Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer

Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.

Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : [intercariforef.org](http://intercariforef.org) et [monncompteformation.gouv.fr](http://monncompteformation.gouv.fr)).

**Délais d'Accès :**

Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

**Accessibilité Personnes Handicapées :**

Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Validité :**

Selon la Recommandation R489 la validité du CACES® est de 5 ans.

**Depuis le 01/01/2020  
Le CACES® R389 devient le CACES® R489**

**R389 à R489**  
Nouvelle catégorie

Ancienne catégorie	Type d'engins concernés	R389 à R489 Nouvelle catégorie
1	Transpalettes à conducteur porté (hauteur de levée ≤ 1.20 m) 	1A
	Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1.20 m) 	1B
2	Chariots à plateau porteur (charge ≤ 2 tonnes) 	2A
	Chariots tracteurs industriels (traction ≤ 25 tonnes) 	2B
3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 t) 	3
4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 t) 	4
5	Chariots élévateurs à mât rétractable 	5
	Chariots élévateurs à poste de conduite éleevable (> 1.20m) 	6
6	Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories 	7